



Été 2021

Guide des parents

Pour nous joindre :
Camp de jour 418.365.5421
Administration 418.365-5844 poste 221

Objectifs du Camp de jour

Notre but principal pour cet été est d'assurer le plaisir et la sécurité des participants et de notre équipe même si nous savons qu'il n'y pas de risque zéro. Cet été, plus qu'à l'habitude, la collaboration entre vous et notre organisme sera primordial. Nous comptons sur votre précieuse collaboration pour respecter les mesures d'hygiène que nous avons établies à partir de l'institut national de la santé publique (INSP) ainsi que de l'association des camps du Québec (ACQ). Si vous avez des questions, n'hésitez-pas à nous contacter et il nous fera plaisir de vous répondre le plus clairement possible. Il s'agit d'un défi pour tous, c'est pourquoi nous souhaitons pouvoir travailler avec vous dans le respect et la bonne humeur.

Les mesures sanitaires établies que nous suivrons cet été ont été basées sur ces 6 principes :

1. Exclusion des personnes symptomatiques des lieux du camp;
2. Respecter les consignes d'isolement lorsqu'elles s'appliquent;
3. Appliquer l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire;
4. Favoriser les mesures de distanciation physique;
5. Favoriser les activités extérieures;
6. Assurer un nettoyage et une désinfection des objets et surfaces fréquemment touchés.

Les objectifs que nous poursuivons dans le cadre de notre Camp de jour sont les suivants :

- Permettre aux enfants d'évoluer dans un environnement sécuritaire.
- Faire en sorte que les enfants aient du plaisir et s'amuse.
- Susciter chez eux l'intérêt pour les activités de plein air.
- Leur permettre d'évoluer dans une vie de groupe stimulante.
- Donner l'opportunité aux jeunes de développer leurs habiletés et faire en sorte qu'ils en acquièrent de nouvelles.
- Faire vivre aux enfants de nouvelles expériences.
- Favoriser les saines habitudes de vies.
- Favoriser la gestion responsable des matières résiduelles (déchets).

La programmation des activités a été structurée de façon à ce que les employés (es) et les enfants puissent atteindre cette mission, ces objectifs.

LES ARRIVÉES ET LES DÉPARTS AU CAMP DE JOUR

Les heures du camp de jour pour l'été 2021 sont de 9h00 à 16h. (diner inclus)
Le service de garde sera de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h00.

Le service de garde ouvre ses portes à **7 h 30**. Aucun animateur ne prendra en charge les enfants **avant l'heure d'ouverture** et aucun enfant n'aura accès à la salle du camp de jour avant 7 h 30. Vous êtes donc responsable de votre enfant

L'entrée du site sera approvisionnée en gel hydro alcoolique. L'accès au local sera interdit aux visiteurs et aux parents, sauf sur rendez-vous. Il faudra donc laisser votre enfant à l'entrée indiquée. Si vous désirez discuter avec les animateurs, le tout se fera à distance de 2 m et à l'extérieur. Il est possible de téléphoner directement au camp de jour au numéro suivant :418-365-5421.

Par respect pour les animateurs, nous vous demandons de venir chercher vos enfants pour **17 h 00**. Une pénalité de 5 \$ par tranche de 5 minutes par enfant sera imposée aux parents qui arriveront après 17 h 00, ceci dans le but de dédommager l'animateur qui reste sur place avec votre enfant. En cas de retard, un formulaire sera à signer par le parent.

PROCÉDURE À L'ARRIVÉE AU CAMP

Un questionnaire sera posé à votre enfant à chaque matin du camp de jour. La présence d'un des critères présentés ci-dessous auprès de votre enfant entraînera son exclusion temporaire du camp:

- Les personnes atteintes de la COVID-19;
- Les personnes de retour de voyage depuis moins de 14 jours;
- Les personnes qui ont eu des contacts étroits avec des cas de COVID-19 pendant la période d'isolement;
- Les personnes qui n'ont pas voyagé, mais qui développent un syndrome d'allure grippale (fièvre, toux, fatigue, courbatures ou fatigue intense). Elles ne devraient pas fréquenter le camp de jour jusqu'à 36 heures après la disparition des symptômes même si, dans la situation actuelle, le risque que ce soit une COVID-19 est faible.

Si l'enfant répond **non** à toutes les questions, l'enfant sera admis pour la journée. Par mesure de sécurité, le parent ne peut pas entrer dans le camp de jour.

Si votre enfant n'est pas disponible lors d'une journée pendant la semaine, veuillez nous en aviser le plus tôt possible.

PROGRAMMATION

Comme vous le savez peut-être déjà, nous avons pris la décision d'annuler toutes les sorties ainsi que les déplacements en autobus scolaire pour cet été. L'organisme souhaite assurer le bien-être, la santé et la sécurité de tous ses employés et surtout des enfants. Il s'agit là de notre priorité!

Les activités du camp, sauf en cas d'intempéries ou de chaleur accablante, auront entièrement lieu à l'extérieur. Dans ce cas, les installations ont été prévues. Un horaire et des lieux de repas devraient être désignés afin de limiter le contact entre les enfants.

Le partage de matériel sera réduit au maximum et sera désinfecté quotidiennement. Les activités sans contact direct seront priorisées. Pour les bricolages, chaque enfant aura son ensemble individuel de matériel identifié à son nom et ce pour l'été au complet. Nous vous demandons de ne pas amener d'équipement de la maison par sécurité. Les jeux de contact (ex : tag) seront réinventés pour éviter tout contact direct entre les enfants. La règle en vigueur est de favoriser une distance 1 mètre entre chaque enfant et 2 mètres entre les employés et avec les enfants. Nous vous demandons donc de bien regarder les programmations qui seront affichées.

FICHE MÉDICALE ET DE CONSENTEMENT

Vu le contexte actuelle, vous recevrez un consentement pour la participation de votre enfant ainsi qu'une fiche médicale. Nous vous demandons de remplir les documents et de les amener avec vous lors de la première journée. Il est important de remplir une fiche et un consentement par enfant. À défaut de fournir le document lors de la première journée de camp de votre enfant, celui-ci pourrait se voir refuser l'accès au camp de jour.

LES BONS CAMPEURS ONT TOUJOURS EN LEUR POSSESSION:

Sac à dos - Boîte à lunch (lunch froid) - Collations - Gourde/bouteille d'eau - Maillot de bain - Serviette - Crème Solaire - Chapeau/casquette - Souliers fermés (pas de sandales) - Linge de rechange - Petite bouteille de gel hydro alcoolique (ex. : Purell) Nous vous demandons de bien identifier les effets personnels de vos enfants.

* Certains enfants qui participent au camp de jour peuvent souffrir d'allergie à certains aliments. Afin d'éviter certains accidents fâcheux, nous demandons aux parents d'éviter de mettre à l'intérieur des boîtes à lunch des aliments contenant des traces de noix ou d'arachides.

L'ÉCHANGE D'EFFETS PERSONNELS SERA INTERDIT. PRENDRE NOTE QUE LES IPODS ,TABLETTES, CELLULAIRES ET AUTRE APPAREIL ÉLECTRONIQUE SERONT INTERDIT .

SÉCURITÉ AU CAMP DE JOUR

Formation des animateurs

Les animateurs que nous embauchons possèdent tous une formation en secourisme et en réanimation cardiorespiratoire. De plus, ils ont tous réussi avec succès la formation d'animateur (DAFA) qui est offert par un organisme reconnu par l'Association des Camps du Québec et qui constitue une exigence de base pour pouvoir agir à titre d'animateur au sein d'un camp de jour. Comme à chaque année, nous accordons une attention bien particulière à la SÉCURITÉ.

Crème solaire

Il est obligatoire que les parents fournissent une crème solaire à leurs enfants (nous recommandons une crème solaire de FPS 30 au minimum). Si l'enfant éprouve de la difficulté à l'appliquer, l'enfant peut demander la collaboration d'un ami. Les animateurs ne doivent pas appliquer eux-mêmes la crème solaire sur la peau des enfants. Il s'agit là d'un règlement auquel nous devons nous conformer. Si les parents désirent que les animateurs aident leurs enfants à appliquer leur crème solaire, ils devront fournir une autorisation écrite et signée au responsable.

Maladies

Aucun enfant malade (fiévreux, contagieux ou autre) ne peut être admis au camp de jour. Lorsque l'animateur se rend compte de l'état maladif d'un enfant, le parent est immédiatement avisé afin qu'il vienne chercher l'enfant. En cas de maladie contagieuse, un certificat médical attestant la non-contagion devra être remis au responsable du camp de jour au retour de l'enfant, à défaut de quoi l'enfant ne pourra réintégrer son groupe (ex. : test COVID négatif).

Accident/incident

Si votre enfant se blesse ou s'il a un malaise et que l'animateur juge nécessaire un transport vers un établissement de la santé, l'animateur tentera de rejoindre le parent de l'enfant pour l'aviser. S'il ne réussit pas, le transport se fera en ambulance et l'enfant sera accompagné par un animateur.

En aucun moment les animateurs ne sont autorisés à transporter un enfant blessé avec leur propre voiture.

CODE DE VIE DU CAMP DE JOUR Mesures supplémentaires : COVID-19

Les mesures suivantes seront mises en place pour la sécurité de vos enfants et de nos équipes :

- Aucune tolérance pour les comportements suivants : tousser sans utiliser l'étiquette respiratoire, cracher sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle.

- Les cas suspects (présence de symptômes) seront traités comme des cas confirmés. Toutes nos procédures d'urgence seront envoyées par courriel.
- Des affiches seront affichées dans le camp de jour pour le maintien de la distanciation physique, le lavage des mains et l'étiquette respiratoire
- Des routines d'hygiène strictes pour le lavage des mains.
- Si un participant développe des symptômes compatibles avec la COVID-19 (fièvre, apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût), il sera isolé en attendant que la personne qui en est responsable vienne le chercher. L'animateur ou la coordonnatrice assurera sa surveillance et devra porter les équipements de protection individuelle (masque, visière, gants).
- Les animateurs devront porter les équipements de protection s'ils doivent intervenir auprès d'un participant à moins de 2 mètres.

CODE DE VIE à tous les jours

1. Le bon fonctionnement du camp de jour ne peut se faire que dans la politesse et dans le respect des animateurs, des enfants, des parents, de soi, des équipements et des installations.
2. En aucun temps et sous aucun prétexte, ni l'intimidation, ni le harcèlement ne seront tolérés, sous peine d'expulsion (en cas de situation extrême).
3. Les enfants vont voir les animateurs lorsque ça ne va pas avec un ami.
4. Advenant des problèmes de conduite, les responsables du camp de jour se verront dans l'obligation de communiquer avec les parents de l'enfant concerné afin de trouver des moyens pour corriger la situation. Le camp se réserve le droit d'expulser un enfant.

La procédure pour un enfant qui ne respecte pas un des volets du code de vie est :

- | | |
|--------------------------|---|
| 1 ^{er} avis : | Avertissement écrit au parent. |
| 2 ^{ième} avis : | Retrait d'une journée complète du camp de jour. |
| 3 ^{ième} avis : | Retrait d'une période indéterminée du camp de jour. |

Nous comptons sur votre collaboration pour qu'il soit compris et appliqué par votre enfant.